

Le lien associatif

L'adhérent

L'amicale



UNION RÉGIONALE
SAPEURS - POMPIERS
AQUITAINE-LIMOUSIN

la mutuelle
nationale des
SAPEURS - POMPIERS
DE FRANCE



Fédération Nationale
SAPEURS - POMPIERS
DE FRANCE



OEUVRE DES PUPILLES ORPHELINS
ET FONDS D'ENTRAIDE DES
SAPEURS - POMPIERS
DE FRANCE

LE RESEAU ASSOCIATIF DES SAPEURS-POMPIERS

13 Unions Régionales
97 UDSP
7000 Amicales



La FNSPF
Le Président élu par les G.E.
1 Conseil d'Administration
1 Comité exécutif
PUD/PUR = Grands Electeurs de droit
277038 adhérents

189643 SPP et SPV
27635 JSP
4029 PATS
53094 ASP
2637 divers, bénévoles, musiciens..



L'UNION REGIONALE
L'URSPAL = 8 UDSP
PUD = Vice-président de droit
+2 membres désignés du 47 siègent au C.A. de
l'URSPAL
15000 adhérents

L'UNION DEPARTEMENTALE

L'UDSP47 = 38 amicales adhérentes sur 44
Présidents d'amicales = Grands Electeurs de l'UDSP47
1408 adhérents au pack associatif



Les Amicales – Les adhérents individuels
Les adhérents du 47: 104 SPP, 896 SPV, 0 PATS, 332 ASP, 75 JSP
Certains PATS adhèrent en qualité de SPV



UNION DÉPARTEMENTALE
SAPEURS-POMPIERS
LOT-ET-GARONNE

Vous allez devenir SAPEUR-POMPIER

DEUX VIES CONJOINTES

LA VIE OPERATIONNELLE

(UNE VIE type MILITAIRE)

LA VIE ASSOCIATIVE

(UNE VIE DEMOCRATIQUE)

Vous allez devenir SAPEUR-POMPIER

UN CENTRE DE SECOURS - UNE AMICALE

LA VIE OPERATIONNELLE

Une hiérarchie militaire

- Les interventions
- La formation
- Les manœuvres
- L'entretien
- L'administratif
- Les indemnisations horaires
- Les organismes :
 - Comité Consultatif Local
 - CCDSPV
 - CATSIS
 - CASSDIS

LA VIE ASSOCIATIVE

Des Bureaux ou Conseils d'Administration élus

- ❖ Un secrétariat
 - ❖ Une trésorerie
 - ❖ Des Commissions de travail
 - ❖ Des activités
 - ❖ Des festivités
 - ❖ Des assurances
 - ❖ Une représentativité
- Comptes-rendus
Recettes - Dépenses
Réunions - Echanges
Sports – Loisirs
Ste-Barbe – Noël
En et hors service – MNSPF
Amicale
Union Départementale 47
Union Régionale A.L.
Fédération Nationale

Vous allez devenir SAPEUR-POMPIER

LES AMICALES

STATUT

Association Loi 1901 à but non lucratif

REPRÉSENTATIVITÉ

- Association regroupant tout ou partie de l'effectif du centre de secours
- Elle représente le centre de secours par son Président ou par une délégation au sein même de la ville et des autres associations locales
- Elle représente le centre de secours par les mêmes moyens pour toutes les manifestations départementales, cérémonies, congrès, etc.

Vous allez devenir SAPEUR-POMPIER

LES AMICALES

CONSTITUTION

Un bureau composé le plus souvent:

- 1 président ou 1 présidente
- 1 vice-président
- 1 trésorier
- 1 secrétaire
- Des membres de droit (ex: le chef de centre)
- Des membres associés (vétérans, sportifs, spécialistes, etc.)
- Des membres actifs (les SP du centre)

Vous allez devenir SAPEUR-POMPIER

LES AMICALES

LES ACTIVITES

Festives: Banquets, arbre de Noël, anniversaires ...

Sportives: Entraînements, matches amicaux, footing ...

De loisirs : Journées détente, voyages organisés ...

Sociales : Assurances en et hors service, mutuelle, aide d'urgence, décès, mariages, naissances...



UNION DÉPARTEMENTALE
SAPEURS-POMPIERS
LOT-ET-GARONNE

Vous allez devenir SAPEUR-POMPIER

LES AMICALES

LA TRESORERIE

Des recettes:

- Calendriers
- Subventions (ex: mairies)
- Manifestations (lotos, bals...)
- Vente de produits
- Cotisations
-

Des dépenses:

- Les activités elles-mêmes
- Les cotisations (UD, UR, FD, ODP)
- Les assurances
- Les locations
- Les achats de matériel, fournitures...
- Les achats de boissons, nourriture...
- Les cadeaux...
- Les aides sociales
-

L'UNION DEPARTEMENTALE

L'UDSP47 est une association régie par la loi de 1901.
Elle dispose de statuts et d'un règlement intérieur

Le Conseil d'Administration

- 1 président
- 2 vice-présidents
- 1 secrétaire général
- 1 secrétaire général adjoint
- 1 trésorier général
- 1 trésorier général adjoint
- 8 membres
 - Les membres sont élus par les grands électeurs par moitié tous les 3 ans
 - 3 réunions par an minimum

Le Bureau exécutif:

- Le président
- Les 2 vice-présidents
- Le secrétaire général
- le secrétaire général adjoint
- Le trésorier général
- Le trésorier général adjoint
- **Le bureau se réunit tous les mois et selon l'actualité**

LE RÔLE DE L'UNION DEPARTEMENTALE

PROTEGER et ACCOMPAGNER l'ensemble des agents du SDIS

❖ **SOCIAL:**

Soutient tous les adhérents (SPV, SPP, ASP, JSP, PATS, SSSM)

Vient en aide aux familles des sapeurs-pompiers (guide social MNSPF / / ODP)

Développe les liens de partage et de cohésion grâce au SPORT

❖ **POLITIQUE:**

Défend les droits et les intérêts des adhérents

Défend les secours de proximité

Apporte la voix des adhérents du 47 au niveau régional et national

❖ **INSTITUTIONNEL:**

Assure le lien essentiel entre les adhérents et la FNSPF

Fédère les amicales



UNION DÉPARTEMENTALE
SAPEURS-POMPIERS
LOT-ET-GARONNE

L'UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DU LOT-ET-GARONNE POUR QUI ... POUR QUOI ...

ENTRETIEN les liens fondamentaux avec les amicales

L'UDSP:

- Fédère les amicales
- Recueille les cotisations pour le compte de l'URSPAL et la FNSPF
- Recueille les dons des adhérents pour le compte de l'ODP

Un constat: Les amicales n'ont pas toutes conscience de leur place au sein du réseau

- Organise des réunions de secteur (1 minimum par an)
- Déploie la communication auprès des adhérents
- Se rend au sein des Cis à leur demande pour y rencontrer les amicalistes



LES COMMISSIONS de L'UDSP47

5 COMMISSIONS CATEGORIELLES:

- SPV
- SPP
- PATS
- ASP
- SSSM

2 COMMISSIONS FONCTIONNELLES :

- La commission d'administration
- La commission des finances

6 COMMISSIONS SPECIALISEES:

- Communication
 - a) Pôle information et promotion
 - b) Pôle relations extérieures
- Commission des sports
- Commission sociale
 - a) Pôle secours et aides sociales aux adhérents
 - b) Pôle assurances
- Commission formation
- Commission Histoire, Honneurs et Récompenses
- Commission D.P.S. (Dispositifs Prévisionnel de Secours)



UNION DÉPARTEMENTALE
SAPEURS-POMPIERS
LOT-ET-GARONNE

L'ADHESION = UN ACTE MAJEUR ET INCONTOURNABLE

J'adhère soit par le biais de mon amicale soit individuellement pour :

- moi, ma famille et pour soutenir mes collègues
- intégrer un grand réseau de solidarité, d'échanges et de partage
- apporter ma voix et ma contribution,
- m'investir dans une commission UD ou UR
- pratiquer un sport associatif en équipe
- permettre à mes enfants et mes parents d'être formés au PSC1 gratuitement
- devenir formateur de Premiers Secours et intégrer le groupe de formateurs de l'UDSP
- accéder à des avantages financiers grâce à ma carte fédérale (OBIZ)
- pouvoir devenir mutualiste auprès de la MNSPF
- recevoir un appui financier en cas de difficulté (guides sociaux, MNSPF, ODP)
- bénéficier de tarifs privilégiés (Maison de vacances de Saint-Béat 31)
- bénéficier d'assurances complémentaires (Contrat Fédéral Associatif = CFA+)



UNION DÉPARTEMENTALE
SAPEURS-POMPIERS
LOT-ET-GARONNE

CONTRAT FEDERAL ASSOCIATIF (FNSPF / MNSPF)

(l'assurance en et hors service = C.F.A.+)

CHAMPS D'INTERVENTION:

Le Contrat Fédéral Associatif intervient pour les activités **Hors Service**
Commandé et en complément du **Service Commandé**



UNION DÉPARTEMENTALE
SAPEURS-POMPIERS
LOT-ET-GARONNE

CONTRAT FEDERAL ASSOCIATIF (FNSPF / MNSPF)

(l'assurance en et hors service)

Contrat Fédéral Associatif
... en SYNTHESE



Fédération Nationale
SAPEURS-POMPIERS

DE FRANCE

SOCLE	Hors Service Commandé	Service Commandé
RC dont RC dirigeants	x	
SANTE	x	
PREVOYANCE Incapacité Invalidité Décès Obsèques	x	

SOCLE NATIONAL COMMUN

5,40 €

(dont AVC et infarctus)

OPTIONS		
SANTE		x
PREVOYANCE Incapacité Invalidité Décès		x
AUTO	x	x
Décès toutes causes		x
PJ Association		x
RC Employeur		x
Dommages Biens		x
Invités et Bénévoles		x

EXTENSIONS DEPARTEMENTALES A LA CARTE

A partir de
0,37€/an
par
adhérent





UNION DÉPARTEMENTALE
SAPEURS-POMPIERS
LOT-ET-GARONNE



CONTRAT FEDERAL ASSOCIATIF – C.F.A.

(l'assurance en et hors service)

Zoom sur le SOCLE Hors Service Commandé

RC		Intégré sans surcotisation	Avant : 7 600 000€
RC		8 Millions € 150 000 € 1 500 000€	
SANTE		Frais soins	300 % TRSS
		Dépassements	1 500 € dont Chiropractie/Etiopathie/Ostéopathie
		Dentaire	50 IHO/dent
		Optique	50 IHO
		Autres proth.	50 IHO
		Hospitalisat°	4 IHO/j du 4ème au 365ème jour
PREVOYANCE		Incapacité IJ → <u>SPP et SPV</u> Perte de primes Frais suppl. → <u>SPV TNS</u> Frais remise à niveau scolaire Frais de reconversion professionnelle	12 IHO/j maxi 3 ans Perte réelle 4 IHO/j maxi 3 ans 3 IHO/j maxi 1 an 7 320 €
		Invalidité SPP/SPV/PATS	Capital base 5 870 IHO
		Décès SPP/SPV/PATS/ -75 ans	Capital base 3 160 IHO
		Majoration décès	+50% conjoint et +25% par enfant à charge
		Frais funéraires	200 IHO
		Assistance à personne	Frais de recherche, secours, rapatriement = 1 980€



UNION DÉPARTEMENTALE
SAPEURS POMPIERS
LOT-ET-GARONNE

CONTRAT FEDERAL ASSOCIATIF (FNSPF / MNSPF)

(l'assurance en et hors service)

Options prises par l'UDSP47 (HORS SERVICE COMMANDE)

Assurance Auto: (SPP-SPV-PATS-VETERANS) - Vient en complément de l'indemnisation de votre assureur

Frais de réparation = 1500 € maximum sans franchise

Remboursement de la franchise = Dans la limite de 450 €

Compensation du malus = 450 € (forfaitaire)

Frais d'immobilisation technique = 30 € par jour (maximum 300 €)

Dommage au contenu du véhicule = 1500 €

Protection juridique : Couvre l'amicale et l'UDSP47 en cas de litige avec d'autres personnes (fournisseurs, prestataires, administrations..)

Invités et bénévoles: Couvre les invités et bénévoles lors de manifestations organisées par l'amicale et l'UDSP47

Frais de soins:

Dépenses de santé = 5000 €

Invalidité permanente:

Invalidité de 5% à 65% = Proportionnel au taux d'invalidité

Invalidité à partir de 65% = 40000 €

Décès: 10000 €



CONTRAT FEDERAL ASSOCIATIF (FNSPF / MNSPF)

(l'assurance en et hors service)

Options prises par l'UDSP47 (EN SERVICE COMMANDE)

Santé et prévoyance: Indemnise les accidents corporels des adhérents assurés

Frais médicaux: (SPP-SPV-PATS)

Frais de soins = 300% TRSS

Dépassements d'honoraires, soins hors nomenclature = 1500 €

Soins dentaires = 50 IHO / dent

Soins optiques = 50 IHO

Autres prothèses = 50 IHO

Indemnités journalières d'hospitalisation = 4 IHO (du 4^{ème} au 65^{ème} jour)

Assurance Auto: (SPP-SPV-PATS) - Vient en complément de l'indemnisation de votre assureur

Frais de réparation = 1500 € maximum sans franchise

Remboursement de la franchise = Dans la limite de 450 €

Compensation du malus = 450 € (forfaitaire)

Frais d'immobilisation technique = 30 € par jour (maximum 300 €)

Dommage au contenu du véhicule = 1500 €



UNION DÉPARTEMENTALE
SAPEURS-POMPIERS
LOT-ET-GARONNE

CONTRAT FEDERAL ASSOCIATIF (FNSPF / MNSPF)

(l'assurance en et hors service)

AUTRE OPTION PRISE PAR L'UDSP47

Dommage aux biens: (Concerne l'UDSP47 et les amicales)

RESPONSABILITES : 15 000 000 €

BIENS DE L'ASSOCIATION : (franchise 150 €)

- Biens immobiliers = A concurrence des dommages
- Biens mobiliers = 20 000 €
- Gel des conduites = 10 000 €
- Frais de recherche des fuites = 2 000 €
- Tous risques informatiques = 5 000 €
- Contenu des congélateurs et chambres froides = 2 000 €
- Expositions = 10 000 €
- Chapiteau, structure légère et barnum = 5 000 €
- Valeurs en coffre = 2 000 €
- Frais de déplacement, replacement, démolition, déblais,
mise en conformité de l'indemnité, perte des aménagements = à concurrence de leur montant
- Frais de reconstitution des médias = Frais réels

Le Contrat Collectif de Complémentaire Santé

(subventionné par le CD47 et le SDIS47 ± 25%)

Les bénéficiaires du partenariat financier sont les Sapeurs-Pompiers Volontaires de l'UDSP du Lot-et-Garonne qui remplissent les conditions suivantes :

- être adhérents au pack associatif (FNSPF, UR, UDSP)
- être en activité depuis plus d'une année (calcul au prorata du temps d'activité)

ou en suspension médicale, réformé pour inaptitude médicale*

- retraité (jusqu'au décès et sans réversion)

* La prise en charge des retraités et réformés pour inaptitude médicale est conditionnée au fait qu'ils auront dû remplir les conditions précitées avant leur changement de statut



La maison de vacances de Saint-Béat



TARIFS DES MISES A DISPOSITION DES APPARTEMENTS DE SAINT-BEAT

Adresse mail= contact@udsp47.fr

	SEMAINE				WEEKEND				JOURNÉE SUPPLEMENTAIRE				
	ÉTÉ		HIVER		ÉTÉ		HIVER		ÉTÉ		HIVER		
	A	NA	A	NA	A	NA	A	NA	A	NA	A	NA	
Rez de chaussée	4 couchages	170 €	220 €	200 €	240 €	80 €	110 €	100 €	130 €	50 €	65 €	60 €	75 €
1er étage	6 couchages	200 €	280 €	240 €	300 €	110 €	140 €	130 €	160 €	70 €	85 €	80 €	95 €
2ème étage	10 couchages	240 €	340 €	300 €	400 €	130 €	160 €	160 €	200 €	90 €	105 €	100 €	115 €

CAUTIONS IDENTIQUES POUR CHAQUE APPARTEMENT QUELLE QUE SOIT LA DUREE DU SEJOUR

CAUTION PRINCIPALE (dégâts, casse de matériels, vaisselle, etc) 300 €

CAUTION MENAGE (en cas de saletés laissées, poubelles, vitres, murs, sols, etc) 80 €

(*) ÉTÉ= du 1er mai au 30 septembre

A= Adhérent (sapeurs-pompiers, personnels administratifs SDIS et UDSP47)

NA = Non adhérent (sapeurs-pompiers, personnels administratifs SDIS et UDSP47)

NA= Non adhérent hors département (sapeurs-pompiers et personnels administratifs de la FNSPF, des SDIS et des Unions)



L'UDSP47 et Les compétitions sportives

Le FOOTBALL

(Régional Challenge Ergand et championnat de France)

Le RUGBY

(Régional Challenge Lambert / Championnat de France Challenge Paul Saldou)

Le CYCLISME

(Régional route / Régional VTT et National)

Le SKI

Le TRECKING

La PETANQUE



Votre carte fédérale

Nominative, votre carte fédérale d'adhérent(e) est le symbole de votre appartenance au réseau associatif : amicale, union, fédération. Elle est téléchargeable sur le site de la FNSPF.

La carte fédérale:

- Offre une assistance juridique (uniquement dans le cadre du l'activité SP)
- Garantit le socle de base du CFA (Contrat Fédéral Associatif)
- participer aux compétitions sportives, aux activités associatives et aux événements conviviaux
- profiter de nombreux avantages et réductions. (OBIZ)



Fédération Nationale
SAPEURS-POMPIERS
DE FRANCE



Exemples d'avantages OBIZ
sous réserve de mise à jour)

SKISET

jusqu'à

-60%

Consulter l'offre >

CenterParcs
ensemble, vraiment

CENTER PARCS

jusqu'à

-40%

Consulter l'offre >

Disneyland
PARIS

DISNEYLAND PARIS

jusqu'à

-50%

⌚ 29-04-2020

Consulter l'offre >

SPORT
2000

SPORT 2000 -
LOCATION SKI

jusqu'à

-55%

⌚ 30-04-2020

Consulter l'offre >

easialy

EASIALY

jusqu'à

-87%

Consulter l'offre >

La coop
Mieux consommer ensemble

LA COOP

jusqu'à

-44%

Consulter l'offre >

Europcar
moving your way

EUROPCAR

-20%

Consulter l'offre >

adidas

ADIDAS

-20%

⌚ 31-12-2019

Consulter l'offre >



**UNION DÉPARTEMENTALE
SAPEURS - POMPIERS
LOT-ET-GARONNE**



**UNION RÉGIONALE
SAPEURS - POMPIERS
AQUITAINE-LIMOUSIN**

**Fédération Nationale
SAPEURS - POMPIERS
DE FRANCE**

ODP
ŒUVRE DES PUPILLES ORPHELINS
ET FONDS D'ENTRAIDE DES
SAPEURS - POMPIERS
DE FRANCE

**la mutuelle
nationale des
SAPEURS - POMPIERS
DE FRANCE**

Amicale de :		Signature du Président:																												
 UDSP 47 UNION DÉPARTEMENTALE SAPEURS - POMPIERS LOT-ET-GARONNE																														
Mail: (Corriger si besoin:)																														
 UDSP 47 UNION DÉPARTEMENTALE SAPEURS - POMPIERS LOT-ET-GARONNE																														
SAPEURS-POMPIERS ACTIFS SPV et SPB <table border="1"> <thead> <tr> <th>Nombre</th> <th>Montant</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3">(chèque à l'ordre de l'UDSP47)</td> </tr> <tr> <td>X</td> <td>40,90</td> <td></td> </tr> <tr> <td>X</td> <td>7,60</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="3">Total Pack + assurance</td> </tr> </tbody> </table>				Nombre	Montant	Total	(chèque à l'ordre de l'UDSP47)			X	40,90		X	7,60		Total Pack + assurance														
Nombre	Montant	Total																												
(chèque à l'ordre de l'UDSP47)																														
X	40,90																													
X	7,60																													
Total Pack + assurance																														
P.A.T.S. <table border="1"> <thead> <tr> <th>Nombre</th> <th>Montant</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3">(chèque à l'ordre de l'UDSP47)</td> </tr> <tr> <td>X</td> <td>36,35</td> <td></td> </tr> <tr> <td>X</td> <td>7,60</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="3">Total Pack + assurance</td> </tr> </tbody> </table>				Nombre	Montant	Total	(chèque à l'ordre de l'UDSP47)			X	36,35		X	7,60		Total Pack + assurance														
Nombre	Montant	Total																												
(chèque à l'ordre de l'UDSP47)																														
X	36,35																													
X	7,60																													
Total Pack + assurance																														
ANCIENS SP (SPP, SPV) <table border="1"> <thead> <tr> <th>Nombre</th> <th>Montant</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3">(chèque à l'ordre de la Section Vétérans UDSP47)</td> </tr> <tr> <td>X</td> <td>29,55</td> <td></td> </tr> <tr> <td>X</td> <td>26,75</td> <td></td> </tr> <tr> <td>X</td> <td>25,15</td> <td></td> </tr> <tr> <td>X</td> <td>6,50</td> <td></td> </tr> <tr> <td>X</td> <td>6,50</td> <td></td> </tr> <tr> <td>X</td> <td>2,70</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="3">Total Pack + assurance</td> </tr> </tbody> </table>				Nombre	Montant	Total	(chèque à l'ordre de la Section Vétérans UDSP47)			X	29,55		X	26,75		X	25,15		X	6,50		X	6,50		X	2,70		Total Pack + assurance		
Nombre	Montant	Total																												
(chèque à l'ordre de la Section Vétérans UDSP47)																														
X	29,55																													
X	26,75																													
X	25,15																													
X	6,50																													
X	6,50																													
X	2,70																													
Total Pack + assurance																														
Assurances pour l'amicale <table border="1"> <thead> <tr> <th>Nombre</th> <th>Montant</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3">(chèque à l'ordre de l'UDSP47)</td> </tr> <tr> <td>X</td> <td>0,70</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="3">Dommages aux biens</td> </tr> </tbody> </table>				Nombre	Montant	Total	(chèque à l'ordre de l'UDSP47)			X	0,70		Dommages aux biens																	
Nombre	Montant	Total																												
(chèque à l'ordre de l'UDSP47)																														
X	0,70																													
Dommages aux biens																														
Dons en faveur de l'Œuvre des Pupilles <table border="1"> <thead> <tr> <th>Nombre</th> <th>Montant</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3">(Chèque à l'ordre de l'ODP)</td> </tr> <tr> <td>X</td> <td>12,00</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="3">Abonnement "SOLDATS DU FEU"</td> </tr> </tbody> </table>				Nombre	Montant	Total	(Chèque à l'ordre de l'ODP)			X	12,00		Abonnement "SOLDATS DU FEU"																	
Nombre	Montant	Total																												
(Chèque à l'ordre de l'ODP)																														
X	12,00																													
Abonnement "SOLDATS DU FEU"																														
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nombre</th> <th>Montant</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3">(Chèque à l'ordre de "Editions Pompiers de France")</td> </tr> <tr> <td>X</td> <td>21,00</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="3">Abonnement "L'ASP Maap"</td> </tr> </tbody> </table>				Nombre	Montant	Total	(Chèque à l'ordre de "Editions Pompiers de France")			X	21,00		Abonnement "L'ASP Maap"																	
Nombre	Montant	Total																												
(Chèque à l'ordre de "Editions Pompiers de France")																														
X	21,00																													
Abonnement "L'ASP Maap"																														
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nombre</th> <th>Montant</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3">(Chèque à l'ordre de "Editions Pompiers de France")</td> </tr> <tr> <td>X</td> <td>28,00</td> <td></td> </tr> <tr> <td>X</td> <td>18,50</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="3">A renvoyer avec les règlements respectifs avant le 31 janvier 2025.</td> </tr> </tbody> </table>				Nombre	Montant	Total	(Chèque à l'ordre de "Editions Pompiers de France")			X	28,00		X	18,50		A renvoyer avec les règlements respectifs avant le 31 janvier 2025.														
Nombre	Montant	Total																												
(Chèque à l'ordre de "Editions Pompiers de France")																														
X	28,00																													
X	18,50																													
A renvoyer avec les règlements respectifs avant le 31 janvier 2025.																														



www.udsp47.fr

Courriel: contact@udsp47.fr



@UNIONSP47



et @47UDSP47



Union Départementale des Sapeurs-Pompiers
du Lot-et-Garonne



WhatsApp Conseil d'Administration



WhatsApp Présidents d'Amicales



WhatsApp Adhérents

LA COMMUNICATION

Bulletin d'information n°14

25 juillet 2019

TOUJOURS PRÉSENTS

**UNION DÉPARTEMENTALE
SAPEURS-POMPIERS
LOT-ET-GARONNE**

SPORTS : RUGBY

Cette saison nous avions trois objectifs à concrétiser :

1- l'organisation du championnat de FRANCE en Lot-et-Garonne en juin 2023

2 - participer à une autre finale au challenge LAMBERT

3- participer au championnat de FRANCE à TOULON et se maintenir au niveau 1 soit le plus haut niveau.

Championnat de France 2023 :

Pour pouvoir organiser un championnat de France, il nous fallait présenter une vidéo à l'association nationale. Cette vidéo a été réalisée par Antony TARIN photographe professionnel à Agen. Puis, six réunions avec différents collaborateurs ont été effectuées ainsi que les enregistrements nécessaires. Elle a été présentée au Conseil d'Administration de l'UDSP47, au Directeur Départemental du SDIS47, et aux présidents d'amicales présents lors de l'Assemblée Générale de l'UDSP47 le 6 juin. La vidéo approuvée, nous l'avons présentée à Toulon le 13 juin à 17 h . Cette vidéo nous a permis de recueillir les félicitations du bureau du Championnat de FRANCE ainsi que des autres départements qui venaient présenter également leur projet. La signature pour l'organisation a été faite et nous avons l'accord



Merci

de votre participation et de votre attention